



# 16-17

RAPPORT ANNUEL



**CHAMPLAIN**  
REGIONAL COLLEGE

# Tables des matières

<b>Message du président et de la directrice générale</b>	3
<b>Énoncé de mission, de valeurs et de vision</b>	4
<b>Profil du Collège</b>	4-5
<b>Le Plan stratégique et le Plan de réussite</b>	6-11
<b>Population étudiante</b>	12-15
FORMATION RÉGULIÈRE	12
Inscriptions par programme	12
Pourcentage d'étudiants des récentes cohortes d'automne ayant réussi 80 % ou plus de leurs cours de la première session	12
Taux de persévérance à la troisième session (même programme, même campus) des récentes cohortes d'automne	13
Taux de diplomation des récentes cohortes d'automne (même programme, même campus) deux ans après la durée prévue	13
FORMATION CONTINUE	14
Inscriptions et diplômés par programme	14
Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) - St. Lambert	15
<b>États financiers</b>	16
État des résultats pour l'exercice terminé le 30 juin 2017	16
<b>Ressources humaines</b>	17
Personnel par catégorie	17
Organigramme	17
<b>Conseil d'administration</b>	18
<b>Commission des études</b>	18
<b>Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration</b>	19-21
<b>Adresses</b>	22



# Message du président et de la directrice générale



**James Shufelt**  
Président  
Conseil d'administration



**Odette Côté**  
Directrice générale

Madame la Ministre,

En 2016-2017 *Champlain Regional College* s'est concentré sur la réussite éducative des étudiants, en lien avec le plan opérationnel annuel 2016-2017 et le plan stratégique 2015-2020. Bien que l'incertitude plane sur la direction et l'avenir du Collège depuis de nombreuses années, le bien être dans l'environnement de travail a été une priorité. Afin d'assurer un avenir prospère pour le Collège, nous avons tenu des séances de travail destinées à améliorer l'atmosphère de travail au Collège en plus de collaborer avec le ministère de l'Éducation.

Répondre aux exigences de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) fut un autre dossier prioritaire. Afin de faire lever certaines recommandations, des rapports ont été émis à la CEEC et des modifications ont été apportés aux plan de réussite et au plan stratégique 2015-2020. Tout en assurant que le personnel enseignant et non enseignant soient soutenus dans leurs démarches pour assurer la réussite éducative des étudiants, des efforts ont été déployés afin de poursuivre l'excellence académique et de soutenir les initiatives des étudiants afin de répondre à leurs besoins. Que ce soit des projets de pédagogie inclusive, ou bien la mise en œuvre d'un portfolio numérique, les projets déployés visaient à accroître la rétention et la réussite des étudiants tout en favorisant leur transition vers les études universitaires. Un partenariat avec le CSSS a également été conclu afin d'offrir aux étudiants des services additionnels en santé mentale.

L'amélioration des finances du Collège fut aussi priorisé en 2016-2017. Dans un effort concerté, nous nous sommes unis afin d'assurer la santé financière du Collège, ce qui s'est traduit par des stratégies de planification prudentes, de rigoureux contrôle des dépenses, de la recherche de sources de financement, des initiatives de revitalisation des fondations du collège, de la mise sur pied de projets qui respectent la capacité financière du Collège et de l'affectation judicieuse des fonds. De plus, le financement additionnel octroyé par le ministère pour la maîtrise de la langue française pour les étudiants ayant un handicap et pour ceux ayant des besoins particuliers a permis l'adoption de mesures favorisant la réussite des étudiants à nos trois campus (Lennoxville, St. Lambert et St. Lawrence). De même, des subventions de l'Entente Canada Québec (ECQ) a permis la réalisation de 11 projets pédagogiques. Les processus rigoureux mis en place ont permis de fixer les jalons vers un brillant et prolifique avenir pour le Collège, un avenir à la hauteur des attentes des étudiants, un avenir chaleureux, performant et innovant, tout en permettant de maintenir tous les services aux étudiants.

Exploiter les forces de notre structure multirégionale, soit la synergie, la collaboration et les partenariats, a été une autre priorité qui a permis de nouvelles collaborations entre les campus. Cela a permis de créer des synergies et de rationaliser les processus entre les trois campus, tout en développant des partenariats avec d'autres cégeps et d'autres établissements de l'extérieur de la province. Ces collaborations se sont soldées par une révision du programme Histoire et civilisation, un nouveau diplôme d'études collégiales Tremplin DEC et de nouvelles attestations d'études collégiales (AEC) (*Early Childhood for First Nations*, *Cisco Certified Network Professional* et Bureautique). Des protocoles d'entente ont été signés avec deux collèges chinois, un collège allemand et un collège à Plattsburgh. Parmi les autres initiatives, notons deux DEC's avec cheminement bilingue en collaboration avec des cégeps francophones, un partenariat avec le Cégep de Sept-Îles, un projet au Kenya en Afrique en collaboration avec Collèges et instituts Canada (CICan), en plus d'offres intéressantes pour les entreprises locales.

Comme le Collège s'engage à poursuivre la quête vers l'excellence académique dans le but d'assurer l'épanouissement des étudiants, nous allons poursuivre nos efforts pour renforcer notre engagement envers la réussite des étudiants, pour offrir des programmes et des services pertinents, pour créer un milieu de vie stimulant et pour encourager l'innovation, car...

**Ensemble, nous transformons des vies et ouvrons des portes vers un meilleur avenir !**

# Énoncé de mission, de valeurs et de vision

## Mission

*Champlain Regional College* est un établissement d'enseignement postsecondaire public et anglophone qui dispense des programmes préuniversitaires et techniques en formation régulière ainsi que des programmes en formation continue, principalement en anglais. Grâce à une structure multirégionale unique, le Collège répond aux besoins de diverses communautés linguistiques et culturelles et il participe au développement éducatif et socioéconomique des régions du Québec desservies par ses trois campus : Campus Lennoxville, Campus St. Lambert et Campus St. Lawrence.

Le Collège a à cœur la réussite individuelle et le développement personnel de ses étudiants, et contribue à leur donner les moyens de devenir des citoyens du monde à part entière, informés et responsables.

## Vision

Passionnément engagé envers les étudiants et inspiré par sa mission et ses valeurs, le Collège aspire à :

- offrir des programmes et des services exceptionnels, novateurs et de haut calibre;
- former des diplômés reconnus pour l'excellence de leurs connaissances et de leurs compétences;
- attirer et retenir un personnel enseignant et non enseignant hautement qualifié; et
- être un collège favorisant l'apprentissage.

## Valeurs

**Les principales valeurs prônées par le Collège sont les suivantes :**

- **la formation tout au long de la vie** des étudiants, du personnel enseignant et non enseignant, et ce, tant sur le plan personnel que professionnel;
- **l'excellence** dans un souci constant d'amélioration;
- **le respect de toutes et de tous** par la transparence dans ses communications et par la volonté de maintenir un climat d'équité, de justice et d'honnêteté;
- **la compassion** qui se traduit par la bienveillance, l'amitié et la courtoisie dans les relations interpersonnelles ainsi que par la préoccupation du bien-être des étudiants, du personnel enseignant et non enseignant;
- **la collaboration** pour atteindre des buts et des objectifs communs;
- **la gestion responsable** reposant sur une utilisation réfléchie et efficace des ressources humaines, physiques, environnementales et budgétaires; et
- **l'esprit de communauté** entre ses établissements et **le respect des traditions** propres à chaque campus.

Réunion du conseil d'administration

21 octobre 2005

# Profil du Collège

## PROFIL GÉNÉRAL DU COLLÈGE

*Champlain Regional College* est le seul établissement collégial de langue anglaise qui compte de multiples campus au service de trois régions administratives : la Capitale-Nationale (03), l'Estrie (05) et la Montérégie (16). Le gouvernement du Québec définit le Collège comme une seule personne morale, ce que respecte le conseil d'administration lorsqu'il gère les questions de gouvernance et de finances. Toutefois, une des grandes forces du Collège est le fait que le conseil prend en considération la culture et les traditions distinctes de chacun des campus, et qu'il reconnaît leur situation et leurs besoins uniques.

*Champlain Regional College* croit que sa force réside dans sa taille. La synergie créée par l'échange d'idées et de connaissances à travers ses trois campus enrichit le Collège et le rend plus dynamique. Cela dit, chacun de nos campus offre une expérience très personnelle où les enseignants peuvent prendre le temps d'apprendre à connaître leurs étudiants et leur donner beaucoup d'attention et de rétroaction.

## LES CAMPUS

Chaque campus offre à ses étudiants une expérience riche et unique fondée sur sa culture, ses traditions et son historique particulier. Bien que chaque campus se trouve dans une région administrative déterminée, il est important de prendre note que les cégeps ont des « frontières ouvertes » et servent toutes les régions du Québec. À titre d'exemple, nos Campus St. Lawrence et Lennoxville accueillent régulièrement des étudiants des régions de l'est du Québec, comme la Côte-Nord et la Gaspésie.

# College Profile

## LES CAMPUS

### Campus Lennoxville

Le Campus Lennoxville du *Champlain Regional College* est situé dans l'arrondissement Lennoxville de la ville de Sherbrooke. Il partage le campus de l'Université Bishop's. Ce campus collégial de langue anglaise, qui accueille environ 1 200 étudiants, est situé dans les Cantons-de-l'Est, où l'on trouve un autre cégep public et un collège privé, tous deux francophones. Le Campus Lennoxville offre des programmes préuniversitaires et techniques ainsi que des services personnalisés de formation continue, afin de répondre aux besoins des entreprises locales et d'une clientèle adulte de plus en plus nombreuse.

Le milieu rural pittoresque des Cantons-de-l'Est s'avère très attrayant pour un nombre croissant d'étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études postsecondaires ailleurs que dans un environnement urbain. Le Campus Lennoxville offre à ses étudiants des installations de haut calibre. Les étudiants collégiaux et universitaires partagent la bibliothèque, les salles de classe, les laboratoires, le complexe sportif et la salle à manger. Puisqu'un grand nombre d'étudiants viennent de l'extérieur de la région de Sherbrooke-Lennoxville, le Campus inclut un complexe résidentiel de 317 chambres de style appartement, où le confort et l'intimité de la vie en résidence vont de pair.

### Campus St. Lambert

Le Campus St. Lambert du *Champlain Regional College* est situé sur la ligne de démarcation des municipalités de Saint-Lambert et de Longueuil, sur la rive sud de l'île de Montréal. Accueillant environ 3 000 étudiants, il est à juste titre considéré comme le seul campus anglophone de la Montérégie, où l'on trouve également six cégeps publics francophones.

Le Campus St. Lambert offre plusieurs programmes préuniversitaires et techniques, ainsi que des attestations d'études collégiales (AEC) et des services de Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC), tout comme des cours et des activités de formation continue.

Le Campus St. Lambert du Collège Champlain se trouve à quelque 10 minutes de marche de la station de métro Longueuil-Université de Sherbrooke, donc à une seule station de métro de Montréal, la métropole du Québec. Les étudiants qui le fréquentent proviennent de divers milieux culturels et parlent une variété de langues, ce qui crée un environnement convivial, enrichissant et multiculturel, où les étudiants peuvent faire connaissance avec de nouvelles personnes et vivre de nouvelles expériences.

### Campus St. Lawrence

Le Campus St. Lawrence du *Champlain Regional College* se trouve dans l'arrondissement de Sainte-Foy de la ville de Québec. Accueillant environ 900 étudiants, le Campus St. Lawrence est reconnu comme le seul campus collégial de langue anglaise dans la Capitale-Nationale, où l'on trouve aussi trois cégeps publics francophones. On y offre principalement des programmes préuniversitaires, mais également le programme de gestion des affaires P. W. Sims, un programme technique en plein essor offrant la possibilité d'équivalences pour des accréditations dans plusieurs universités. Le Campus St. Lawrence offre en outre un DEC bilingue en Tourisme en partenariat avec le Cégep Limoilou.

Ce petit campus intime, niché au cœur de la ville de Québec, offre aux étudiants la chance d'enrichir leurs compétences linguistiques à travers des expériences scolaires et culturelles exceptionnelles, ainsi que des activités sportives uniques, entre autres avec son équipe de golf de renommée nationale. Fort de plus de 50 ans d'histoire dans la région de Québec, le Campus St. Lawrence du Collège Champlain est un établissement phare de la communauté anglophone locale. Il accorde également une place de choix à d'autres langues, car il offre des cours en espagnol et en allemand et organise chaque année un voyage en Europe.



# Le plan stratégique et le plan de réussite

## FAITS SAILLANTS 2016-2017

Voici un résumé des initiatives et des résultats qui découlent du Plan opérationnel annuel 2016-2017, lequel correspond à la troisième année de mise en œuvre du plan stratégique 2015-2020.

### ORIENTATION 1 : RENFORCER NOTRE ENGAGEMENT ENVERS LA RÉUSSITE DE NOS ÉTUDIANTS

#### Résultat général 1.1 Les étudiants du Collège reçoivent le soutien et les services nécessaires à leur réussite

##### Campus St. Lambert :

- ✓ Des outils de communication ont été conçus afin de promouvoir les services de bibliothèque auprès des étudiants;
- ✓ Un partenariat entre les Services aux étudiants et le Centre d'apprentissage a enrichi les services offerts aux étudiants (tutorat offert aux étudiants grâce au maintien des heures de visite sans rendez-vous au rez-de-chaussée de la bibliothèque).

##### Campus St. Lawrence :

- ✓ Les Services aux étudiants ont créé et mis sur pied un programme de soutien par les pairs pour répondre aux besoins psychosociaux les plus fréquents. Ainsi, 12 étudiants bénévoles ont reçu une formation et trois retourneront former d'autres étudiants avec la collaboration des Services aux étudiants en 2017-2018;
- ✓ Deux nouveaux cours d'été en anglais ont été offerts en mai 2017 (*Ethics* et *English Genres*).

##### Autres avancées :

- ✓ L'octroi de 787 234 \$ de l'Entente Canada-Québec a permis de soutenir 11 projets dans tous les campus du Collège durant l'année scolaire 2016-2017;
- ✓ Champlain s'est employé à revitaliser ses fondations et poursuivra sur cette lancée en 2017-2018;
- ✓ En 2016-2017, Champlain a reçu un financement ministériel accru destiné à enrichir les compétences en français des étudiants, ce qui a renforcé les initiatives pour la réussite scolaire.

#### Résultat général 1.2 Les enseignants et le personnel sont appuyés dans leurs efforts pour stimuler la réussite de nos étudiants

##### Campus Lennoxville :

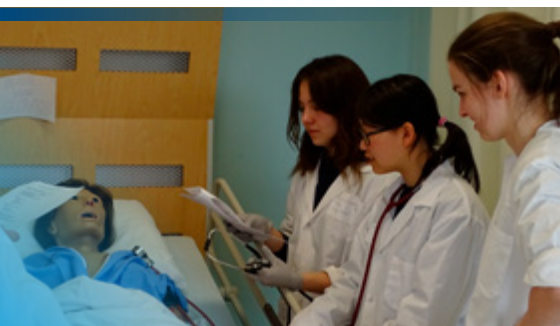
- ✓ Un comité sur les besoins des étudiants, composé de cadres, de professionnels et d'enseignants, a été formé pour planifier des mesures et des stratégies en vue d'aider les enseignants à répondre aux différentes populations étudiantes.

##### Campus St. Lawrence :

- ✓ En plus de la Journée pédagogique, les enseignants ont participé à deux activités pédagogiques au cours de l'année;
- ✓ À la suite d'une enquête menée pour sonder les champs d'intérêt des enseignants, plusieurs groupes d'apprentissage spécialisé ont été mis sur pied. Le plus populaire, portant sur la pédagogie inclusive, s'est tenu durant toute la session d'hiver 2017.

##### Autre avancée :

- ✓ Deux séances de travail avec les cadres ont été organisées en collaboration avec une firme externe afin d'améliorer le milieu de travail au Collège.



# Le plan stratégique et le plan de réussite

## Résultat général 1.3 Le Collège établit des partenariats qui contribuent à la réussite des étudiants

### Campus Lennoxville :

- ✓ Un projet de portfolio numérique a été lancé de concert avec l'Université Bishop's afin d'améliorer la rétention et la réussite des étudiants et de favoriser leur transition vers les études universitaires.

### Campus St. Lambert :

- ✓ Un partenariat a été conclu avec le CSSS afin d'offrir des services en santé mentale aux étudiants.

### Autres avancées :

- ✓ Des partenariats avec le Cégep Limoilou, le Cégep Beauce-Appalaches et le Cégep de Granby ont été amorcés en vue d'organiser la mise sur pied de programmes communs;
- ✓ Une vidéo a été produite dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire afin de promouvoir la réussite des étudiants en collaboration avec les Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE).



# Le plan stratégique et le plan de réussite

## ORIENTATION 2 : OFFRIR DES PROGRAMMES ET DES SERVICES PERTINENTS

### Résultat général 2.1 Les étudiants du Collège ont accès à des programmes pertinents à l'enseignement régulier et à la formation continue

#### Campus St. Lambert :

- ✓ 65 étudiants se sont inscrits au programme Histoire et civilisation remanié pour l'automne 2017;
- ✓ 23 étudiants se sont inscrits à la nouvelle AEC *First Nations in Early Childhood* pour l'automne 2017;
- ✓ Des cours non-crédités destinés aux entreprises et aux industries ont été créés; deux entreprises partenaires ont déjà inscrit des employés à ces cours;
- ✓ Le nouveau programme d'AEC Bureautique a été créé; il sera lancé au début de l'année scolaire 2017-2018.

#### Campus St. Lawrence :

- ✓ Un nouveau cheminement de Tremplin DEC a vu le jour; il admettra des étudiants à l'automne 2017.

#### Autre avancée :

- ✓ Des rapports ont été présentés à la CEEC afin de demander le retrait de deux recommandations.

### Résultat général 2.2 Nos enseignants et notre personnel sont soutenus dans leur capacité d'améliorer constamment les programmes et services qu'ils offrent

#### Campus Lennoxville :

- ✓ La Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études (PIGPE) en était à sa deuxième année de mise en œuvre. Des consultations et des sondages ont été menés sur les évaluations. Les départements et les programmes ont produit leurs rapports annuels et leurs plans d'action pour 2017-2018 à l'aide des modèles fournis et des résultats des sondages.

#### Autres avancées :

- ✓ En raison des nombreuses coupures budgétaires ministérielles réalisées depuis les sept dernières années, différentes solutions ont été adoptées afin de générer de nouveaux revenus et de réduire les dépenses pour assurer la viabilité de chaque campus;
- ✓ Une nouvelle ligne directrice sur les travailleurs autonomes et les consultants a été formulée en vue de minimiser les risques financiers et d'assurer l'exactitude de l'information financière; elle entrera en vigueur en 2017-2018;
- ✓ La Politique sur les frais de déplacement et de représentation a été révisée afin de s'harmoniser aux tendances économiques actuelles;
- ✓ Certains outils et processus des Services financiers ont été révisés, mis en œuvre et diffusés, et une formation sur place a été fournie à ces employés;
- ✓ Au Service de la paie, le tableau des signataires autorisés a été mis à jour aux fins de rationalisation;
- ✓ Des données ont été collectées et analysées afin de produire un plan d'urgence et de gestion de crise pour l'ensemble du collège qui sera mis en place en 2017-2018;
- ✓ Des données ont été collectées et analysées afin de :
  - créer une plateforme virtuelle pour la santé et la sécurité au travail;
  - fournir du soutien à tous les campus au moyen d'une plateforme de gestion des bâtiments (*Enterprise Building Integration*);
  - améliorer le partage de l'information au sein de toutes les équipes des Ressources matérielles grâce à une bibliothèque de plans virtuelle et à une plateforme de gestion de projets.
- ✓ Les Services des technologies de l'information (TI) ont aidé le Collège à se conformer à la Loi 133 (Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles);
- ✓ L'envoi d'infolettres des TI s'est poursuivi afin de communiquer aux utilisateurs des façons d'améliorer l'utilisation des outils et logiciels de TI;
- ✓ Différents projets de TI ont été financés à chaque campus :
  - St. Lambert : stabilisation et optimisation du réseau; intégration de technologie de voix sur IP au centre d'appels;
  - St. Lawrence : agrandissement de bâtiments; nouveau site Web du campus;
  - Lennoxville : remplacement des services téléphoniques désuets dans les résidences;
  - Tous les campus : migration vers un nouveau fournisseur de téléphones mobiles.

# Le plan stratégique et le plan de réussite

## Résultat général 2.3 Le Collège offre des programmes et services pertinents pour répondre aux besoins de ses partenaires externes

### Campus St. Lambert :

- ✓ Le nouveau programme d'AEC *Cisco Certified Network Professional* est maintenant prêt à recevoir des inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018.

## ORIENTATION 3 : CRÉER UN MILIEU STIMULANT

### Résultat général 3.1 Le Collège crée un environnement qui encourage une culture d'engagement dans la vie collégiale

#### Campus Lennoxville :

- ✓ Dans le cadre d'un vaste forum de discussion portant sur les résultats de l'année scolaire précédente, le personnel a déterminé les priorités pour le campus;
- ✓ Deux aires de détente ont été aménagées et les étudiants les fréquentent souvent;
- ✓ Un espace de bureau d'enseignants a été transformé en aire d'étude; elle sera ouverte aux étudiants à l'automne 2017.

#### Campus St. Lambert :

- ✓ Des outils ont été mis au point dans les secteurs des Carrières et des Services adaptés dans le cadre d'une stratégie employant différentes plateformes de médias sociaux, afin d'amener les étudiants à participer aux activités et aux événements;
- ✓ Un programme a été instauré pour informer les étudiants-athlètes sur les droits et les besoins des athlètes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres);
- ✓ L'Association étudiante de Champlain, le groupe d'étudiants Santé et mieux-être et l'équipe Carrières ont tous été ajoutés au programme de leadership;
- ✓ La cafétéria et le salon du personnel ont été rénovés, ce qui a entraîné une hausse de la fréquentation de ces lieux.

#### Campus St. Lawrence :

- ✓ Une trousse d'accueil et d'orientation a été élaborée à l'attention des nouveaux employés et elle est maintenant remise à toute personne nouvellement embauchée.

#### Autres avancées :

- ✓ La nouvelle directrice générale a rencontré 26 groupes du Collège (le président et les membres du conseil d'administration, les cadres, les syndicats des enseignants, des professionnels et du personnel de soutien, ainsi que les associations étudiantes), grâce auxquels elle a pu se faire un portrait des besoins du personnel et de l'établissement pour établir les buts et objectifs du Collège pour 2016-2017.
- ✓ Les Ressources matérielles ont collaboré avec les campus Lennoxville, St. Lambert et St. Lawrence afin de réaménager les espaces étudiants de façon à stimuler la participation à la vie collégiale;
- ✓ Des modèles de MAOB (Mobilier-Appareillage-Outillage-Bibliothèque) et d'infrastructure ont été créés pour simplifier le Processus de planification des immobilisations du Collège;
- ✓ Chaque semaine, des formations et du soutien ont été offerts à la nouvelle gestionnaire des RH de Lennoxville et des rencontres ont eu lieu avec d'autres gestionnaires afin de traiter les dossiers RH spécifiques à chaque campus.

### Résultat général 3.2 Le Collège développe des partenariats mutuellement bénéfiques

#### Campus St. Lawrence :

- ✓ Une vaste campagne de financement quinquennale a été lancée;
- ✓ Le site Web a été remanié, y compris une page dédiée à la campagne de financement, et mis en ligne;
- ✓ Durant la Semaine de la santé mentale, le campus a notamment contribué à la Fondation Jeffery Hale, École de formation M.K.O (massothérapie, kinésithérapie, orthothérapie) et à Soyez actifs Canada.

#### Autres avancées :

- ✓ Des initiatives ont été lancées pour renforcer la synergie entre les campus, dont le consortium en ligne reliant les trois campus, l'outil de partage en ligne des données sur les bâtiments et l'équipement, le plan d'urgence du Collège et la Loi sur la gestion et la gouvernance des ressources informationnelles (LGRI);
- ✓ La Fédération des cégeps et l'Association des cadres des collèges du Québec ont été des partenaires fort utiles, car elles ont conseillé le Collège sur divers dossiers pour l'orienter vers des pratiques exemplaires;
- ✓ Le coordonnateur des TI a représenté le Collège au sein de divers comités afin de promouvoir et de faire connaître les innovations et les réussites du Collège.

# Le plan stratégique et le plan de réussite

## ORIENTATION 4 : ENCOURAGER L'INNOVATION

### Résultat général 4.1 Champlain crée des occasions propices à l'innovation

#### Campus Lennoxville :

- ✓ Afin de faciliter la présentation de contenu pour les enseignants, le Campus a lancé un projet pilote consistant en l'emploi combiné d'appareils iPad et de passerelles multimédias Apple.

#### Campus St. Lambert :

- ✓ Un module d'apprentissage utilisant la réalité virtuelle a été conçu pour un cours de formation continue.

#### Campus St. Lawrence :

- ✓ En collaboration avec des employés des TI, un sous-comité du Comité pédagogique a été chargé de trouver des moyens de faire progresser les orientations stratégiques en matière de TI et de stimuler l'innovation dans ce domaine;
- ✓ Des projets ont vu le jour afin d'accroître le soutien aux étudiants en situation de handicap durant la session d'hiver 2017, ce qui a entraîné l'élaboration de listes de pratiques exemplaires en matière de pédagogie inclusive pouvant être appliquées aux étudiants et aux disciplines;
- ✓ Des offres de subventions ont été rendues accessibles aux enseignants et à d'autres membres du personnel.

#### Autres avancées :

- ✓ Du soutien a été accordé aux directions de campus sur une base hebdomadaire afin de stabiliser leur situation financière;
- ✓ Des partenariats à l'échelon local, national et international ont été conclus :
  - Deux protocoles d'entente ont été signés avec des collèges chinois (*Shandong Foreign Trade Vocational College* et *Qingdao Vocational and Technical College of Hotel Management*);
  - Trois autres collèges chinois ont amorcé des discussions avec les campus de Champlain : *Qingdao Harbor Vocational and Training College* (St. Lambert), *Shandong Polytechnic* (St. Lambert) et *Shandong Institute of Commerce and Technology* (Lennoxville);
  - Deux nouveaux programmes dérivant du Campus St. Lawrence ont été conçus en collaboration avec le Cégep Limoilou et le Cégep Beauce-Appalaches et continueront d'évoluer au cours de l'année scolaire 2017-2018.

### Résultat général 4.2 Champlain est reconnu comme un innovateur par ses partenaires externes

#### Campus Lennoxville :

- ✓ Un protocole d'entente a été signé avec le collège allemand *Berufliche Schulen Gelnhausen* et le Campus Lennoxville a accueilli 20 étudiants allemands;
- ✓ Des échanges continus ont eu lieu entre le Campus Lennoxville et *Shandong Institute of Commerce and Technology*, dans la perspective de créer des cours de finances, d'activités bancaires et d'anglais langue seconde.

#### Campus St. Lambert :

- ✓ Un protocole d'entente a été conclu avec un collège chinois;
- ✓ Un accord a été signé avec le *Clinton Community College* de Plattsburgh, New York;
- ✓ Un partenariat a été conclu avec le Cégep de Sept-Îles afin d'offrir à Champlain l'accès à une technologie de simulation pour le programme d'AEC Transport ferroviaire.

#### Autres avancées :

- ✓ Champlain a soumis trois projets en vue de participer aux initiatives internationales de CICan ;
  - Le projet CIGan (programme Éducation pour l'emploi au Kenya) a été accordé au Campus St. Lambert en collaboration avec le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et le *New Brunswick Community College*;
- ✓ Champlain a demandé la mise sur pied de trois nouveaux programmes au Regroupement des collèges de la région de la Montérégie (RCRM). Sur la recommandation d'Emploi-Québec, deux de ces programmes ont obtenu l'aval du RCRM. Voici ces programmes, mis au point par le Campus St. Lambert :
  - Techniques de l'informatique – volet de spécialisation B – Informatique industrielle; et
  - Techniques de comptabilité de gestion.
- ✓ Membre actif de l'Association des informaticiens des collèges du Québec (AICQ), de la Fédération des cégeps et d'autres comités des TI, Champlain reste au fait des plus récentes actualités en matière de technologies, de services et de réglementation, ce qui lui permet d'être à la fine pointe des avancées technologiques.

# Le plan stratégique et le plan de réussite

## PLAN DE RÉUSSITE

**Durant l'année scolaire 2016-2017, le Collège a engagé 335 390 \$ en services de soutien qui ont profité à environ 630 étudiants ayant des besoins particuliers (annexe S024). Voici une liste non exhaustive des initiatives et activités qui ont été mises en place pour répondre aux besoins de ces étudiants en vue d'assurer leur réussite scolaire :**

- ✓ Réalisation des examens dans un lieu calme et prolongement du temps alloué;
- ✓ Accès à des outils technologiques spécialisés, comme les logiciels de reconnaissance vocale Dragon, Word Q et Médialexie;
- ✓ Ateliers sur les aides technologiques;
- ✓ Séances de groupe obligatoires tenues au début de chaque session pour les étudiants nouvellement inscrits en Services adaptés;
- ✓ Réunions personnalisées avec tous les nouveaux étudiants;
- ✓ Services de conseil et de mentorat;
- ✓ Mise en relation étroite avec les enseignants et les services de soutien externes, notamment par des réunions avec des services partenaires;
- ✓ Information et ateliers pour le personnel enseignant;
- ✓ Intégration d'un module de planification des examens;
- ✓ Tutorat offert aux étudiants de diverses cultures.



# Population étudiante

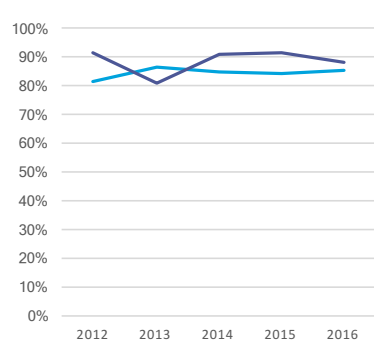
## FORMATION RÉGULIÈRE

### Inscriptions\* par programme

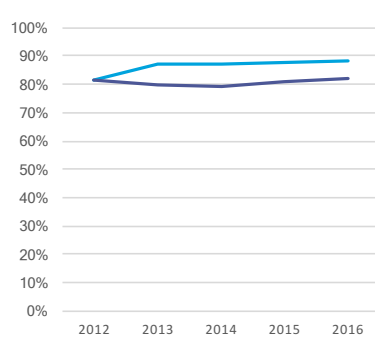
PROGRAMME	LENNOXVILLE		ST. LAMBERT		ST. LAWRENCE	
	Automne 2016	Hiver 2017	Automne 2016	Hiver 2017	Automne 2016	Hiver 2017
<b>Orientation et intégration</b>	<b>59</b>	<b>59</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
<b>PRÉUNIVERSITAIRE</b>						
200.B0 - Sciences de la nature	219	194	565	485	314	268
200.C0 - Sciences informatiques et mathématiques	-	-	51	39	-	-
300.A0 - Sciences humaines	585	516	1 451	1 365	407	369
500.A1 - Arts, lettres et communication	91	75	211	188	63	56
510.A0 - Arts visuels	23	22	-	-	-	-
700.B0 - Histoire et civilisation	29	22	24	22	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>947</b>	<b>829</b>	<b>2 302</b>	<b>2 099</b>	<b>784</b>	<b>693</b>
<b>TECHNIQUE</b>						
180.A0 - Soins infirmiers	95	83	81	73	-	-
351.A0 - Éducation spécialisée	85	74	-	-	-	-
410.B0 - Techniques de comptabilité de gestion	53	47	-	-	132	129
410.D0 - Gestion de commerces	-	-	209	188	-	-
412.A0 - Micro-édition et hypermédia	-	-	18	15	-	-
414.A0 - Tourisme	-	-	75	71	-	-
420.A0 - Techniques informatiques	-	-	98	90	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>233</b>	<b>204</b>	<b>481</b>	<b>437</b>	<b>132</b>	<b>129</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 239</b>	<b>1 092</b>	<b>2 787</b>	<b>2 538</b>	<b>930</b>	<b>836</b>
<b>TOTAL D'ÉTUDIANTS À L'AUTOMNE 2016 : 4 956</b>						
<b>TOTAL D'ÉTUDIANTS À L'HIVER 2017 : 4 466</b>						

\* Sont inclus uniquement les étudiants qui suivent au moins un cours crédité.

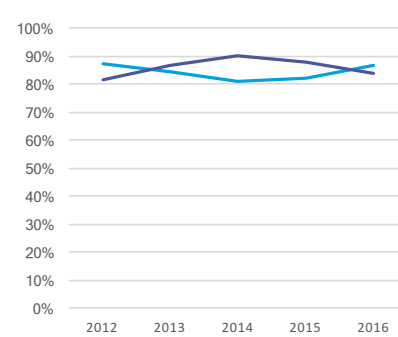
## Pourcentage d'étudiants des récentes cohortes d'automne ayant réussi 80 % ou plus de leurs cours de la première session



Lennoxville



St. Lambert



St. Lawrence

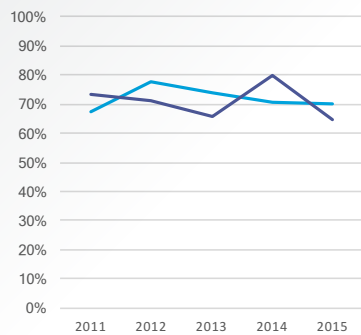
— Préuniversitaire  
— Technique

(1) Les données proviennent du Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP), une base de données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).  
(2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A).

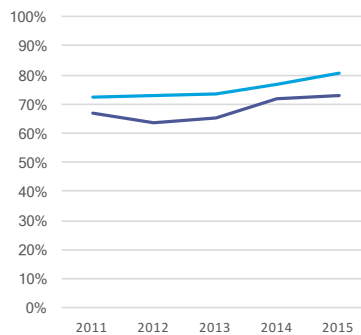
# Population étudiante

## FORMATION RÉGULIÈRE

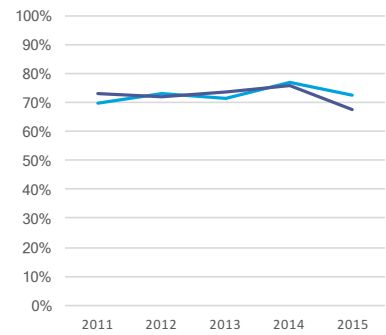
### Taux de persévérance à la troisième session (même programme, même campus) des récentes cohortes d'automne



Lennoxville



St. Lambert

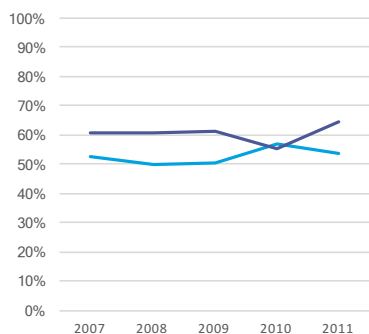


St. Lawrence

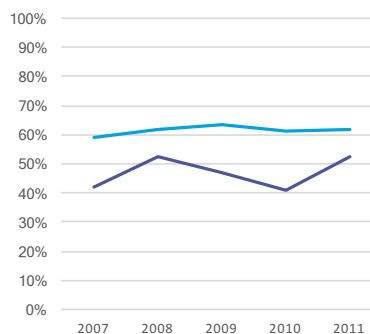
— Préuniversitaire  
— Technique

- (1) Les données proviennent du Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP), une base de données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).  
(2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A).

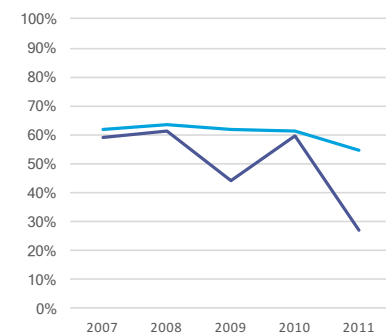
### Taux de diplomation des récentes cohortes d'automne (même programme, même campus) deux ans après la durée prévue



Lennoxville



St. Lambert



St. Lawrence

— Préuniversitaire  
— Technique

- (1) Les données proviennent du Profil scolaire des étudiants par programme (PSEP), une base de données du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).  
(2) Les résultats sont présentés pour les étudiants qui entrent dans leur programme sans expérience collégiale préalable (population A) combinés aux étudiants qui entrent dans leur programme après au moins une session dans un autre programme collégial (population B).

# Population étudiante

## FORMATION CONTINUE

### Inscriptions\* et diplômés par programme

LENNOXVILLE					
PROGRAMME	Inscriptions			Diplômés	
	Automne 2016	Hiver 2017	Été 2017	Automne 2016	Hiver 2017
<b>AEC</b>					
LCA.34 - Techniques administratives: supervision	-	1	-	-	-
LCA.AY - Comptabilité de la petite entreprise	14	5	-	6	-
LCL.ON - Conseiller en produits et services touristiques	-	6	-	-	-
LEA.1C - Conception de pages Web	2	9	-	-	1
LEA.21 - Cisco Certified Network Associate (CCNA)	52	55	-	19	26
LEA.2H - Informatiques d'affaires	2	3	-	-	-
NTA.1E - Conseiller en décoration résidentielle	22	27	-	-	12
<b>Total</b>	<b>92</b>	<b>106</b>	<b>-</b>	<b>25</b>	<b>39</b>
<b>Cheminement par cours</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

ST. LAMBERT					
PROGRAMME	Inscriptions			Diplômés	
	Automne 2016	Hiver 2017	Été 2017	Automne 2016	Hiver 2017
<b>AEC</b>					
EEC.1Y - Courtage immobilier résidentiel	19	31	24	19	-
JEE.03 - Educators in Native Childcare Services	18	16	16	-	-
JNC.1G - Éducation spécialisée	20	19	-	-	15
LCA.CB - Spécialiste en transport et logistique	49	29	26	43	-
LCE.4L - Bureautique et immersion anglaise	16	13	13	-	-
LEA.21 - Cisco Certified Network Associate (CCNA)	30	21	-	-	20
LEA.CS - Cisco Certified Network Professional - Routing and Switching	55	55	-	16	19
<b>Total</b>	<b>207</b>	<b>184</b>	<b>79</b>	<b>78</b>	<b>54</b>

ST. LAWRENCE					
PROGRAMME	Inscriptions			Diplômés	
	Automne 2016	Hiver 2017	Été 2017	Automne 2016	Hiver 2017
<b>AEC</b>					
LCA.EK - Assurance de dommages et communication en anglais	23	23	-	-	-

\* Sont inclus uniquement les étudiants qui suivent au moins un cours crédité.

# Population étudiante

## FORMATION CONTINUE

### Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) - St. Lambert

PROGRAMME	ENTREVUES DE VALIDATION
<b>AEC</b>	
JEE.OK - Éducation à l'enfance	91
JNC.1G - Éducation spécialisée	36
LCA.CB - Spécialiste en transport et logistique	45
LEA.1Q - Spécialiste en soutien des technologies de l'information et des communications (TIC)	41
LEA.21 - Cisco Certified Network Associate (CCNA)	38
LEA.CS - Cisco Certified Network Professional (CCNP)	3
<b>Sous-total</b>	<b>254</b>
<b>DEC</b>	
412.AO - Bureautique	31
420.AO - Computer Science Technology (IT Network Management)	20
<b>Sous-total</b>	<b>51</b>
<b>TOTAL</b>	<b>305</b>



# États financiers

## FONDS DE FONCTIONNEMENT

### État des résultats pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

	2017	2016
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Subventions	47 371 943	45 785 895
Droit d'inscription et scolarité	2 261 138	1 094 501
Vente de biens et services	1 813 982	2 725 143
Locations	917 614	908 731
Autres revenus	40 560	46 181
<b>Total</b>	<b>52 405 237</b>	<b>50 560 451</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux - Enseignants <sup>1</sup>	31 481 638	30 515 351
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels <sup>1</sup>	12 446 338	12 584 960
Fournitures et matériel	1 766 876	1 769 529
Services, honoraires, contrats et locations	4 996 238	5 053 562
Autres charges	1 102 118	1 036 822
<b>Total</b>	<b>51 793 208</b>	<b>50 960 224</b>

<b>Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges</b>	<b>612 029</b>	<b>(399 773)</b>
--	----------------	------------------

#### ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS

Solde de fonds (insuffisance) au début de l'exercice <sup>2</sup>	169 119	3 285 282
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges <sup>3</sup>	612 029	(399 773)
Virement au fonds des immobilisations	856 736	(2 512 613)
<b>Solde de fonds (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>1 637 884</b>	<b>372 896</b>
<hr/>		
<i>Solde de fonds affecté à des projets</i>	<b>1 900 000</b>	1 900 000
<i>Solde de fonds non affecté à des projets</i>	<b>(262 116)</b>	(1 527 104)

Les informations sont tirées des onglets "Résultats" et "État de l'évolution des soldes de fonds" du rapport financier annuel 2016-2017.

<sup>1</sup> Les salaires et les avantages sociaux comprennent les coûts de convention.

<sup>2</sup> Après redressements du Ministère.

<sup>3</sup> Avant redressement du Ministère.

#### Renseignements relatifs aux contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ ou plus tels que déterminés par le Conseil du trésor (Loi 15)

Durant l'année financière 2016-2017, le Collège a accordé un total de 15 contrats de services d'une valeur de 25 000 \$ ou plus, pour un total de 1 635 141 \$. Seulement deux (2) de ces 15 contrats de services ont été attribués à des particuliers pour une valeur de 73 640 \$.



# Ressources humaines

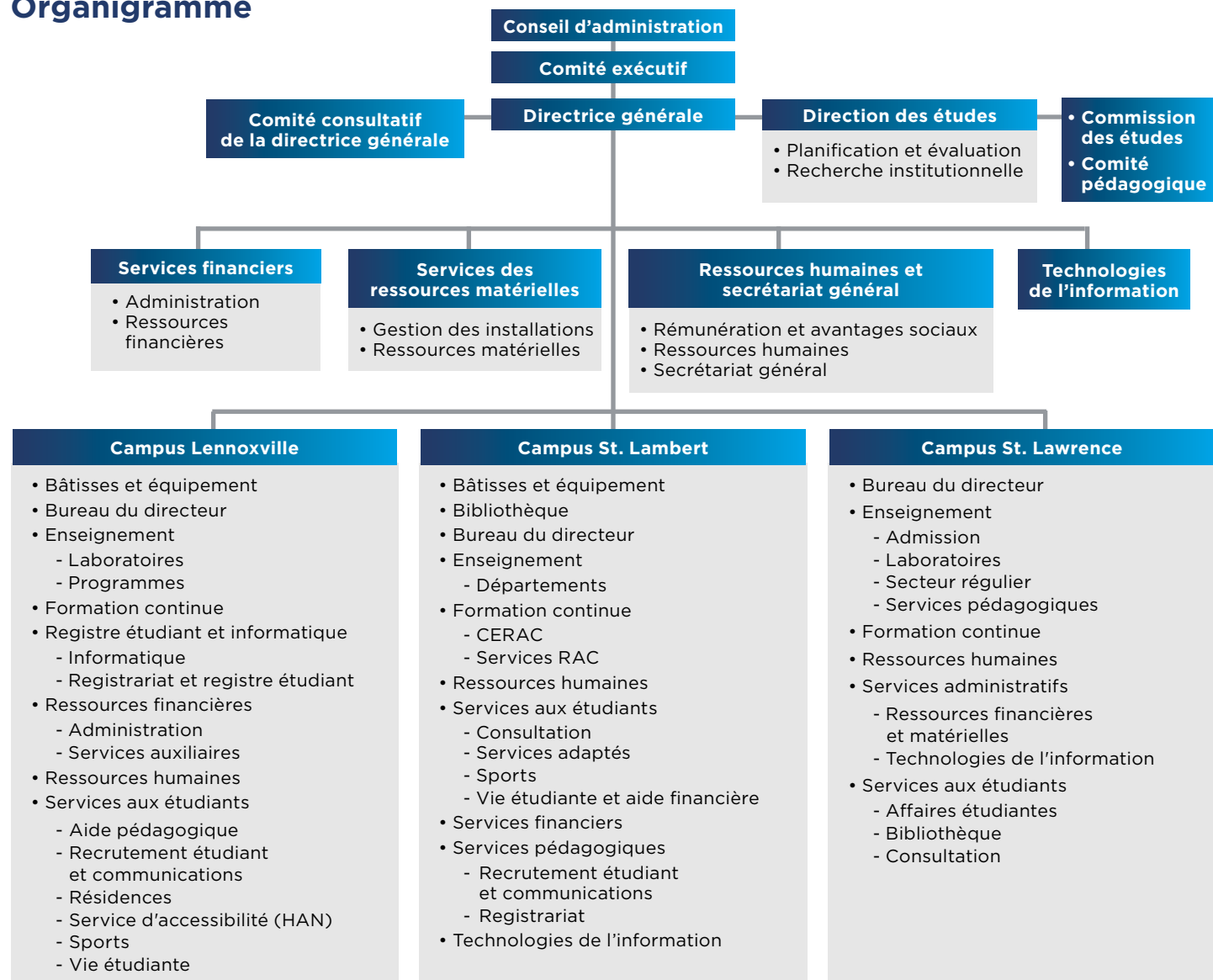
## Personnel par catégorie

CATÉGORIE DE PERSONNEL	CENTRE ADMINISTRATIF			LENNOXVILLE			ST. LAMBERT			ST. LAWRENCE		
	Total	Permanent	Non permanent	Total	Permanent	Non permanent	Total	Permanent	Non permanent	Total	Permanent	Non permanent
Cadres	10	8	2	8	6	2	16	14	2	4	3	1
Personnel enseignant	0	0	0	120,9	62,5	58,4	210,6	150,5	60,1	79,5	54	25,5
Professionnels	4	4	0	6,5	4,9	1,6	21	12,2	8,8	5,6	3,8	1,8
Personnel de soutien	11	10	1	17,5	16,1	1,4	42,1	33,4	8,7	17,9	16,2	1,7
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>			<b>152,9</b>			<b>289,7</b>			<b>107</b>		

## Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs (Loi 15)

Le niveau de l'effectif établi en vertu de l'article 38 de la Loi pour la période s'étalant du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2017 n'excède pas celle de la période de référence du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

## Organigramme



# Conseil d'administration

En date du 30 juin 2017

## CENTRE ADMINISTRATIF

<b>Odette Côté (Ex officio)</b>	Directrice générale
<b>Paul Kaeser (Ex officio)</b>	Directeur des études par intérim
<b>Brian Denison</b>	Représentant des professionnels

## CAMPUS LENNOXVILLE

<b>Samuel Beanland</b>	Étudiant au programme technique
<b>Jacob Burns</b>	Diplômé d'un programme préuniversitaire
<b>Randi Heatherington</b>	Représentante des enseignants
<b>Andrea Miller-Ffrench (Vice-présidente)</b>	Représentante des parents
<b>Pierre Roy</b>	Représentant du personnel de soutien

## CAMPUS ST. LAMBERT

<b>Edouard Rousseau</b>	Étudiant au programme technique
<b>Vacant</b>	Représentant des enseignants

## CAMPUS ST. LAWRENCE

<b>Emma Couture</b>	Étudiante au programme préuniversitaire
<b>Angelina Miconiatis</b>	Représentante des parents
<b>Vacant</b>	Représentant des enseignants

## NOMINATIONS MINISTÉRIELLES REPRÉSENTANT

### COMMISSIONS SCOLAIRES

**Pamela Booth-Morrison**

### CONSEIL RÉGIONAL DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

**Hélène Bélanger**

### ENTREPRISES

**Grace Pollock**  
**James Shufelt (Président)**

### GROUPES SOCIOÉCONOMIQUES

**Cathleen Scott**  
**Helen Walling**

### MILIEU UNIVERSITAIRE

**Fatiha Chandad**

# Commission des études

En date du 30 juin 2017

## CENTRE ADMINISTRATIF

<b>Paul Kaeser (Président, Ex officio)</b>	Directeur des études par intérim
--	----------------------------------

## CAMPUS LENNOXVILLE

<b>Samuel Beanland</b>	Représentant des étudiants
<b>Judith Beaudoin</b>	Représentante des professionnels
<b>Catherine Filteau</b>	Directrice adjointe à l'Enseignement
<b>Lisa Schmidt</b>	Représentante des enseignants
<b>Diane Wintle</b>	Représentante du comité consultatif pédagogique

## CAMPUS ST. LAMBERT

<b>Lyna Belkalem</b>	Représentante des étudiants
<b>Justine Bell</b>	Représentante des enseignants
<b>Henriette Dumont</b>	Représentante du personnel de soutien
<b>Elham Ghobadi</b>	Représentante du comité pédagogique
<b>Julie-Eve O'Meara</b>	Représentante des professionnels
<b>Anthony Singelis</b>	Directeur adjoint à l'Enseignement
<b>Bruce Toombs</b>	Représentant des enseignants

## CAMPUS ST. LAWRENCE

<b>Gordon Brown</b>	Directeur adjoint à l'Enseignement
<b>Emma Couture</b>	Représentante des étudiants
<b>Constance Crossland</b>	Représentante des professionnels
<b>Joanne McCalla</b>	Représentante des enseignants
<b>Vacant</b>	Représentant du comité pédagogique

# Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration

## PRÉAMBULE

Ces règles d'éthique et de conduite professionnelle sont en conformité avec la Loi modifiant la Loi sur le Ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant les normes d'éthique et de conduite professionnelle (Lois du Québec 1997, ch. 6). Ces mesures complètent les règles d'éthique et de conduite professionnelle déjà énoncées dans les articles 321 à 330 du Code civil du Québec et les articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges (LRQ, ch. C29) (annexe 3). S'il y a contradiction avec les règles énoncées dans le présent Code, les mesures législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges, ont priorité.

## ARTICLE 1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### 1.1 Définitions

Les définitions figurant dans l'article 1.01 du règlement administratif numéro 1 du Collège, de même que celles apparaissant dans d'autres règlements administratifs du Collège, s'appliquent au présent Code. Toutefois, les expressions ci-dessous du présent Code se définissent comme suit :

**MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EMPLOYÉ :** le directeur général, le directeur des études ainsi que les trois enseignants, le représentant des professionnels et celui des employés de soutien faisant partie du conseil d'administration.

**INTÉRÊT :** chose qui compte, qui est utile ou avantageuse.

**CODE :** code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration.

**MVV :** mission, valeurs et vision du Collège, telles qu'approuvées par le conseil d'administration.

### 1.2 Objectifs

Le Code a pour objectif d'énoncer les règles d'éthique et de conduite professionnelle régissant les membres du conseil d'administration du Collège de manière à :

- ✓ préserver et renforcer la confiance du public envers l'intégrité, l'objectivité et la transparence de l'administration du Collège ;
- ✓ permettre aux membres du conseil d'administration d'exercer leur mandat et d'exécuter leurs tâches avec confiance, indépendance et objectivité pour ainsi remplir le mieux possible la mission du Collège ; et
- ✓ refléter les MVV du Collège.

### 1.3 Application

Le Code s'applique à tous les membres du conseil d'administration et, dans le cas de l'article 2.3, aux anciens membres du conseil d'administration et du Collège en tout temps.

## ARTICLE 2 TÂCHES ET OBLIGATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

### 2.1 Généralités

Chacun des membres du conseil d'administration s'acquitte de ses tâches avec indépendance, intégrité et bonne foi dans les intérêts supérieurs du Collège et pour remplir sa mission. Les membres du conseil d'administration agissent

avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et régularité, comme le ferait n'importe quelle personne raisonnable et responsable dans des circonstances similaires.

### 2.2 Tâches et obligations pendant un mandat

Lorsqu'il s'acquitte de ses obligations, le membre du conseil d'administration doit :

#### a. Agir personnellement :

Il s'agit d'un mandat strictement personnel et qui ne peut être délégué.

#### b. Agir avec diligence :

Le rôle de membre de conseil d'administration comporte l'obligation pour chaque membre d'assister aux réunions dudit conseil sauf si un membre a un motif valable pour justifier son absence.

#### c. Agir en collégialité :

Les membres n'agissent pas individuellement, mais plutôt en collégialité avec les autres membres du conseil d'administration ou du comité exécutif.

#### d. Agir de manière indépendante dans l'intérêt du Collège :

Le conseil d'administration est constitué de gens provenant de divers secteurs d'activité et chacun d'eux apporte son expertise, son expérience et ses connaissances au conseil d'administration du Collège.

Les membres du conseil ne doivent pas agir pour leur intérêt personnel ou pour celui de leurs propres communautés, et, par conséquent, ils doivent toujours agir dans l'intérêt du Collège. Ceci implique que les membres du conseil savent qu'ils doivent toujours agir dans le meilleur intérêt du Collège dans son ensemble.

#### e. Agir en conformité avec la loi :

Dans l'accomplissement de leurs tâches, les membres du conseil doivent se conformer aux obligations qui leur sont imposées par les lois et règlements et par les lettres patentes du Collège, et agir dans les limites des pouvoirs qui leur sont conférés.

#### f. Agir avec prudence et diligence :

Les membres du conseil doivent s'assurer qu'ils comprennent bien les questions qui leur sont soumises et qui restent en cours en ce qui concerne la situation du Collège afin d'être en mesure d'agir de manière appropriée. Le conseil peut demander l'avis d'experts sur des sujets qui sont hors des connaissances et des compétences normalement requises pour prendre une décision dans le meilleur intérêt du Collège.

Dans la limite de leurs capacités, ils doivent agir comme une personne raisonnable et responsable agirait dans les circonstances.

#### g. Agir avec honnêteté et loyauté :

Les membres du conseil doivent agir honnêtement et en toute loyauté dans l'intérêt du Collège.

Chaque membre du conseil doit éviter de participer à une discussion ou de voter sur une question dans laquelle il ou elle a un intérêt direct et de se placer dans des situations qui donnent lieu à un conflit réel, potentiel ou perçu entre

# Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration

ses intérêts personnels ou ceux de la personne ou des personnes qui l'ont élu(e) ou désigné(e), et les obligations de son mandat.

En outre, les membres du conseil ne doivent pas dénigrer publiquement le Collège et doivent respecter certaines règles, telles que :

- ✓ ne pas utiliser les biens du Collège pour leur propre profit ou intérêt, ou pour celui d'une tierce partie, sauf s'ils ont l'autorisation de le faire ;
- ✓ ne pas divulguer, pour leur propre profit ou intérêt, ou pour celui d'une tierce partie, les renseignements privilégiés ou confidentiels obtenus dans l'exécution de leur mandat ;
- ✓ ne pas abuser de leurs pouvoirs, ni profiter indûment de leur poste pour en tirer un profit personnel ;
- ✓ ne pas accorder, solliciter ou accepter directement ou indirectement une faveur ou un avantage indu pour eux-mêmes ou pour une tierce partie, et n'accepter aucun cadeau, échange d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

## h. Agir avec courtoisie et respect :

Le comportement des membres du conseil doit être digne et ils doivent être respectueux envers les autres membres. Ils doivent s'exprimer en toute modération et éviter de nuire à la réputation de qui que ce soit.

## 2.3 Tâches et obligations après mandat

Dans les douze (12) mois suivant immédiatement la fin de son mandat, un ancien membre du conseil d'administration :

- ✓ doit agir de manière à ne pas tirer un avantage indu de ses anciennes fonctions de membre du conseil d'administration ;
- ✓ ne peut agir en son nom ou au nom d'une autre personne en ce qui touche un processus, une négociation ou toute autre opération dont le Collège peut être une des parties. Cette règle ne s'applique pas à un membre du conseil d'administration employé du Collège qui exécute un appel dans le cadre de son contrat d'emploi ; et
- ✓ ne peut utiliser à des fins personnelles des renseignements confidentiels ou privilégiés concernant le Collège, ni donner de conseils à ses clients en s'appuyant sur de l'information non disponible au grand public.

## ARTICLE 3 RÉMUNÉRATION

### 3.1 Rémunération prohibée

Les membres du conseil d'administration n'ont pas droit à une rémunération pour l'exécution de leurs tâches en qualité de membres du conseil d'administration du Collège. Ils ne peuvent être rémunérés par le Collège autrement que pour le remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration et par la remise d'un cadeau à la fin de leur mandat, comme c'est l'usage.

La disposition ne s'applique pas au contrat d'emploi, aux conditions salariales et autres conditions de travail des membres du conseil d'administration employés.

## ARTICLE 4 CONFLITS D'INTÉRÊTS

### 4.1 Objectif

Les règles suivantes ont pour objet d'aider les membres du conseil d'administration à mieux comprendre les situations où il y a des conflits d'intérêts. Elles visent également à établir des procédures administratives que les membres en situation de conflit d'intérêts pourront appliquer afin d'agir dans l'intérêt véritable du Collège.

### 4.2 Principes généraux

Il y a un conflit d'intérêts dans toute situation réelle, potentielle ou perçue qui, selon des normes objectives, est de nature à compromettre ou risque de compromettre l'indépendance et l'impartialité inhérentes aux tâches d'un membre du conseil d'administration, ou dans une situation où un membre du conseil d'administration tente d'utiliser la nature de son mandat afin d'en retirer un avantage indu pour lui-même ou un tiers.

### 4.3 Situations qui constituent un conflit d'intérêts

Un conflit d'intérêts visé par le Code prend forme dans les situations où un membre du conseil d'administration :

- ✓ jouit d'un intérêt direct ou indirect dans des travaux du conseil d'administration ;
- ✓ jouit d'un intérêt direct ou indirect dans un contrat ou une proposition de contrat avec le Collège ;
- ✓ obtient ou obtiendra un avantage personnel qui découlera d'une décision du Collège ; et
- ✓ accepte un cadeau ou tout avantage que ce soit d'une entreprise qui fait affaire ou a des chances de faire affaire avec le Collège, exception faite des cadeaux de reconnaissance d'une valeur symbolique.

### 4.4 Situations qui constituent un conflit d'intérêts pour les membres du conseil d'administration employés

Outre les règles énoncées dans la disposition 4.3 ci-dessus, le membre du conseil d'administration employé est en conflit d'intérêts dans les cas définis aux articles 12 et 20.1 de la [Loi sur les collèges](#).

### 4.5 Divulgarion d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant sa nomination, ou dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du Code, chaque membre du conseil d'administration doit remplir au meilleur de sa connaissance une déclaration concernant ses intérêts dans des organisations qui ont fait ou font affaire avec le Collège et divulguer tout conflit d'intérêt inhérent, qu'il soit réel, potentiel ou perçu. Il doit ensuite remettre la déclaration au président du conseil d'administration. Chaque membre du conseil d'administration doit annuellement réviser et mettre à jour cette déclaration (annexe 1).

Chaque membre du conseil d'administration doit divulguer par écrit toute situation constituant un conflit d'intérêt tel qu'énoncé dans le premier paragraphe de l'article 12 de la [Loi sur les collèges](#).

### 4.6 Restrictions

Outre les restrictions prévues aux articles 12 et 20.1 de la [Loi sur les collèges](#), chaque membre du conseil d'administration en conflit d'intérêts doit s'abstenir

# Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration

d'influencer d'autres membres du conseil d'administration, de participer aux délibérations et de voter sur la question ou résolution. Il doit également se retirer de la réunion pour que se déroulent les délibérations et que soit pris le vote en son absence dans une complète confidentialité.

## ARTICLE 5 CONFIDENTIALITÉ

### 5.1 Général

Cette section porte sur l'obligation de discrétion pour les membres du conseil d'administration.

### 5.2 Accessibilité et transmission de l'information

Les renseignements et les documents qui sont partagés et présentés dans le cadre d'activités du conseil sont confidentiels jusqu'à ce qu'ils soient rendus publics par une décision du conseil.

Les membres du conseil doivent respecter la confidentialité des renseignements reçus en ce qui concerne la gouvernance du Collège, peu importe comment on leur a transmis lesdits renseignements. Ceci inclut, sans s'y limiter, les renseignements partagés électroniquement ainsi que dans le cadre de vidéos ou téléconférences.

Les membres du conseil sont tenus de respecter la confidentialité en ce qui a trait au contenu des délibérations du conseil et de ses comités à huis clos ou régis par l'article 12 de la [Loi sur les collèges](#).

Les membres du conseil doivent signer le formulaire portant sur la confidentialité avant de participer à n'importe quelle activité du conseil d'administration (annexe 2).

## ARTICLE 6 ADMINISTRATION DU CODE

### 6.1 Conseiller en conduite professionnelle

Le secrétaire général, à titre de conseiller en conduite professionnelle, doit :

- ✓ informer les membres du conseil d'administration du contenu et de l'application du Code ;
- ✓ conseiller le Collège et/ou tout membre du conseil d'administration qui se retrouve dans une situation considérée comme problématique ;
- ✓ faire enquête sur les allégations d'irrégularité à l'égard du Code et faire rapport des conclusions au conseil d'administration ; et
- ✓ présenter un rapport annuel au conseil d'administration énonçant expressément le nombre de cas traités et le suivi dont ils font l'objet, les infractions prises en considération par le comité de discipline, les décisions prises par ce comité et les sanctions qu'il impose, de même que le nom des membres du conseil d'administration destitués, suspendus ou réprimandés durant l'année.

### 6.2 Administration circonstancielle du Code

Les questions soulevées à propos de l'application du Code durant les réunions du conseil d'administration sont soumises aux règles de procédures prévues pour les réunions du conseil, tel qu'énoncé dans le règlement administratif numéro 1. Le président – ou le vice-président, qui agit à la place du président lorsque la situation à traiter concerne ce dernier – doit prendre une décision sur toute question ou situation spéciale ayant trait au Code que soulève un membre du conseil d'administration durant une réunion. C'est lui qui désigne les membres du conseil

d'administration pouvant participer au débat et voter sur une question ou une résolution devant le conseil. Le président a également le pouvoir d'intervenir et d'ordonner qu'un membre du conseil d'administration s'abstienne de voter et qu'il se retire de la réunion durant la discussion et le vote. La décision du président est finale.

## 6.3 Comité disciplinaire et sanctions

### 6.3.1

Lorsque le conseiller en conduite professionnelle effectue une enquête qui l'amène à conclure qu'un membre du conseil d'administration peut avoir enfreint la loi, les règlements administratifs et/ou le code, il en informe le conseil d'administration.

### 6.3.2

Le conseil, ou le comité d'appel si le conseil en décide ainsi, fait fonction de comité disciplinaire et établit la validité de l'affaire et toute sanction à imposer, le cas échéant.

### 6.3.3

Le comité disciplinaire informe le membre du conseil d'administration par écrit de l'infraction ou des infractions présumée(s) à l'égard des dispositions pertinentes de la loi ou des règlements administratifs ou des dispositions du Code. Avant d'imposer une sanction, le comité disciplinaire doit accorder au membre du conseil d'administration trente (30) jours pour plaider sa cause et donner sa version des faits.

### 6.3.4

Le président peut provisoirement relever de ses fonctions un membre du conseil d'administration si l'infraction au Code dont on l'accuse constitue une situation urgente qui nécessite une intervention rapide, ou s'il est accusé d'une grave infraction.

### 6.3.5

Si le comité disciplinaire détermine, après avoir entendu l'affaire impliquant le membre du conseil d'administration, que ce dernier a enfreint la loi, les règlements administratifs ou le Code, il doit informer par écrit le membre du conseil d'administration et le conseil d'administration de la sanction imposée. Les seules sanctions pouvant être imposées sont une réprimande, une suspension ou une destitution de ses fonctions.

## ARTICLE 7 DISPOSITIONS DIVERSES

### 7.1

Le présent Code entrera en vigueur à la date de son adoption par le conseil d'administration.

### 7.2

Les annexes du Code sont uniquement fournies à titre de référence et ne font pas partie intégrante du Code.

## Rapport sur le code d'éthique

En 2016-2017, aucune violation du Code d'éthique et de conduite professionnelle pour les membres du conseil d'administration n'a été commise.



## CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE

Champlain Regional College  
**Centre administratif**

1301, boulevard Portland,  
Sherbrooke (Qc) J1J 1S2  
Tél. : 819 564-3600 • Téléc. : 819 564-3639  
[www.champlaincollege.qc.ca](http://www.champlaincollege.qc.ca)



Champlain Regional College  
**Lennoxville Campus**

2580, rue Collège,  
Sherbrooke (Qc) J1M 2K3  
Tél. : 819 564-3666 • Téléc. : 819 564-5171  
[www.crc-lennox.qc.ca](http://www.crc-lennox.qc.ca)



Champlain Regional College  
**St. Lambert Campus**

900, rue Riverside,  
Saint-Lambert (Qc) J4P 3P2  
Tél. : 450 672-7360 • Téléc. : 450 672-9299  
[www.champlainonline.com](http://www.champlainonline.com)



Champlain Regional College  
**St. Lawrence Campus**

790, avenue Nérée-Tremblay,  
Québec (Qc) G1V 4K2  
Tél. : 418 656-6921 • Téléc. : 418 656-6925  
[www.slc.qc.ca](http://www.slc.qc.ca)

Nota : Le genre masculin dans le présent rapport est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.